



AMICALE DES PERSONNELS DE LA VILLE ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 27 juin 2013

A 16h55 le Président ouvre l'Assemblée Générale en remerciant les 211 membres présents de leur venue et en leur souhaitant la bienvenue.

Une minute de silence est observée en mémoire des 115 membres de l'Amicale décédés durant l'année écoulée.

M. Marcel JACQUOT salue Mme Béatrice GEROLD, Présidente d'honneur, ainsi que M. Raymond SCHAUB, Président d'honneur.

1^{er} point de l'ordre du jour : Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 juin 2012.

Ce compte-rendu a été publié dans le journal de l'Amicale. Aucune remarque n'est formulée. Le Président met son approbation aux voix : **le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 juin 2012 est adopté à l'unanimité des présents.**

Point 2 de l'ordre du jour : Rapport moral du Président.

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois :

- Le 22 octobre 2012 pour :
 - La présentation du rapport annuel du commissaire aux comptes
 - La convention liant l'Amicale à la CUS
 - Le contrat collectif MUTEX
 - Le personnel mis à disposition pour l'année 2013
 - Les contrôles de l'URSSAF et de la CRC
 - La préparation du 50^{ème} anniversaire de l'Amicale

- Le 28 janvier 2013 pour :
 - La convention financière 2013
 - MUTEX et la garantie obsèques
 - L'examen de la gestion de l'Amicale par la CRC.
 - L'avis de l'expert comptable sur l'utilisation des chèques vacances en tant que prestataire
 - La préparation du 50^{ème} anniversaire de l'Amicale

- Le 8 avril 2013 pour :
 - La démission du responsable de la commission « achats à tarifs préférentiels »
 - La démission de Mme Céline SAMIN, membre du conseil d'administration
 - Le bilan 2012 du fonds social
 - La Mutex
 - L'examen de la gestion de l'Amicale par la CRC
 - Le budget prévisionnel des travaux d'investissement des logements
 - Les logements de la ville de Strasbourg au Hohwald
 - Les nouveaux services chèques vacances : télépéage + Europa Park
 - L'affaire Aérofly
 - L'opération « tour du monde culinaire » Humanis

- Et pour finir le 17 juin 2013 :
 - La présentation de la trésorerie
 - L'organisation de l'AG et la soirée du 50^{ème} anniversaire
 - Le rapport d'observations provisoires de la CRC
 - La radiation des membres non à jour de leur cotisation
 - La situation des multipropriétés de Cannes et de Hyères
 - La désignation d'une nouvelle responsable de la section couture
 - Le fonctionnement de la commission achats à tarifs préférentiels
 - La mise en place d'une newsletter adressée aux membres ne souhaitant plus recevoir le journal mensuel
 - La conclusion de l'affaire Aérofly
 - Le remboursement des frais engagés par les administrateurs et salariés de l'Amicale
 - La mise en place de billets électroniques UGC
 - L'offre Disneyland Paris
 - La couverture sociale des bénévoles qui entretiennent la zone de loisirs du Woerthel.

L'an dernier, le Président avait exposé les difficultés rencontrées dans le cadre de la renégociation de la convention cadre qui lie l'Amicale à la CUS. La collectivité ne souhaitait plus mettre de personnel à disposition pour les activités propres à l'Amicale.

Malgré l'intervention des organisations syndicales auprès de la municipalité, cette décision a été maintenue.

Afin de préserver les intérêts de l'Amicale, le conseil d'administration lors de sa réunion du 22 octobre 2012, a donné son autorisation au Président de signer la convention. Sur les 32 membres présents, seuls 3 ont voté pour, les autres s'étant, soit abstenus, soit n'ont pas participé au vote.

En définitive, ce n'est que le 12 décembre 2012 que cette convention a pu être signée. Convention indispensable afin de bénéficier des subventions allouées permettant de pérenniser l'ensemble des activités de l'Amicale.

Autre point relativement complexe, le dossier Mutex.

Depuis 1985, l'Amicale propose à ses membres des contrats de prévoyance couvrant l'invalidité et le décès. Or, l'adhésion collective au contrat Mutex est remise en cause, suite à la parution du décret du 8/11/2011. Les amicales du personnel ne devraient plus gérer de contrats relatifs à la protection sociale complémentaire de leurs membres à compter du 1er janvier 2013, car seules les collectivités territoriales et leurs établissements publics y sont habilités.

Toutefois, l'Amicale a pu proroger les contrats Mutex jusqu'au 31/12/2013 et ce, dans l'attente de la mise en place par la Communauté urbaine de Strasbourg de nouveaux contrats de prévoyance.

Pour finir l'année 2012, l'Amicale a été avisée que la Chambre régionale des comptes allait examiner sa gestion depuis l'exercice 2009. Ce contrôle s'est déroulé du 10 janvier au 22 avril. Les conclusions seront communiquées après passage au Conseil d'administration.

Avant de conclure son intervention, le Président rend hommage à l'ensemble de ses collègues permanents, administrateurs ou bénévoles, qui pendant un demi siècle, par leur investissement personnel, ont permis la mise en place de l'ensemble des activités de l'Amicale.

A cela se rajoute, le soutien des équipes municipales qui se sont succédées depuis 1963.

Le Président tient, tout particulièrement, à rendre hommage à Pierre PFLIMLIN qui donna l'impulsion pour créer une amicale du personnel. Sa volonté résultait du constat que l'ensemble du personnel municipal se connaissait à peine. L'Amicale a permis de favoriser l'esprit de camaraderie et de solidarité entre collègues et des rencontres en dehors du cadre professionnel.

Avec un panel de plus de 8000 membres à ce jour, l'Amicale se fixe toujours comme objectif de répondre aux attentes des uns et des autres.

Point 3 de l'ordre du jour : Approbation du rapport des activités de l'Amicale en 2012.

Le Président donne la parole à Mme Suzanne MARZOLF, Secrétaire générale de l'Amicale et aux responsables de commission, pour présenter le rapport d'activités.

ACHATS A TARIFS PREFERENTIELS

En 2011, l'Amicale a informé la CUS qu'elle souhaitait bénéficier d'un endroit plus approprié, car ses locaux n'étaient pas adaptés pour une expo vente.

En 2012, l'Administration a donné son accord pour effectuer les deux expo ventes dans le garage à vélo du P-1.

Une commission énergique avec plus de 120 prestataires qui accordent des tarifs préférentiels.

Malheureusement, par manque de temps et de disponibilité, le responsable de la commission a démissionné de son poste.

Nous espérons trouver rapidement un successeur afin que cette commission puisse perdurer dans ses activités diverses.

FETE DE NOËL DES RETRAITES

Le premier mercredi, jeudi et vendredi du mois de décembre les retraités de la Ville et de la C.U.S. participent nombreux à leur traditionnelle Fête de Noël au Centre Culturel Marcel MARCEAU.

Spectacle toujours de haut niveau et la Chorale avec ses chants de Noël très écoutés par l'assistance.

Travail immense de la Commission des Retraités avec les actifs et les retraités bénévoles qui ont très bien su préparer ces trois jours d'accueil.

Les Elus nous ont fait l'honneur d'être présents pour souhaiter les vœux de fin d'année.

Monsieur le 1er Adjoint au Maire Robert HERRMANN était présent les mercredi et vendredi et a remercié l'ensemble des retraités de leur mission accomplie pendant leur carrière à la Ville et la C.U.S.

Monsieur le Sénateur Maire de la Ville de Strasbourg et Monsieur Jacques BIGOT, Président de la C.U.S., se sont adressés aux retraités le jeudi, leur souhaitant de bonnes fêtes.

Après un petit encas très apprécié, les colis de Noël furent distribués.

THE DANSANT

Les après-midis dansantes organisées au printemps et à l'automne par la Commission « Thé Dansant » ont connu une très forte affluence. Nombreux ont été les membres de l'Amicale, actifs et retraités, accompagnés de leurs familles et amis, à se déplacer au Centre Culturel Marcel Marceau. L'orchestre Boréal au son de rythmes musicaux variés n'a pas manqué de tenir en haleine tous les danseurs, dans une ambiance très chaleureuse et conviviale.

BANQUET DES MEDAILLES ET RETRAITES

La commission s'est réunie à plusieurs reprises pour préparer les soirées du 16 novembre 2012 et du 15 février 2013.

Près de 320 convives ont respectivement assisté à chacune de ces soirées.

La première soirée fut honorée par M. Roland RIES, Sénateur Maire, M. Robert HERRMANN 1^{er} Adjoint et Vice Président chargé du personnel, M. Pierre LAPLANE, Directeur général des services et M. Francis CORPART Directeur des Ressources Humaines et son épouse.

La seconde soirée fut honorée par M. Robert HERRMANN, 1^{er} Adjoint et Vice Président chargé du personnel, M. Pierre LAPLANE, Directeur général des services et M. Francis CORPART, Directeur des Ressources Humaines et son épouse.

L'animation de la soirée a été confiée à l'orchestre BOREAL et les repas furent servis par la société du « Côté Traiteur » (Alsacienne de restauration).

L'Amicale a également fait appel à la société de surveillance CITY VEILLE, afin de garantir la sécurité des voitures des convives sur le parking Albert Schweitzer. Ce dispositif de sécurité a été complété par la mise à disposition d'agents de la PMS en accord avec M. le Maire.

Un poste de secours assuré par TERRE NEUVE 67 a également été mis en place cette année.

EXCURSIONS

En 2012, l'Amicale a organisé un déjeuner dansant suivi de la revue du Royal Palace à Kirrwiller le dimanche 20 mai. 42 personnes ont participé à cette manifestation.

Par contre, la randonnée pédestre ou à VTT prévue le 15 septembre, ainsi que la journée canoë découverte du 7 octobre ont dû être annulées par manque de participants.

GARANTIE OBSEQUES

En date du 31.12.2012, 800 membres de l'Amicale étaient adhérents à la section GARANTIE OBSEQUES à titre individuel. Les cotisations versées à la Garantie Obsèques du groupe Henner, s'élèvent à 63.621,22 € au titre des garanties individuelles 2012.

Les indemnités versées par l'assureur s'élèvent à 89.944.32 € au titre du contrat « garantie collectif », et 55.231,20 € au titre du contrat « garantie individuelle ». Le nombre total de décès déclaré était de 115.

COMMISSION SOCIALE

La Commission Sociale, représentée par 10 membres de l'Amicale, travaille en collaboration avec la mission « Service Social du Personnel » dont les 3 assistantes sociales et la conseillère en économie familiale et sociale interviennent auprès des agents de notre collectivité.

Au cours de l'année 2012, 56 demandes de prêts sociaux ont été déposées et soumises à la Commission Sociale. Sur l'ensemble de ces demandes, 48 ont abouties favorablement pour une enveloppe globale de 57.739,20 €.

D'autre part, 259 secours remboursables sur salaire, représentant un total de 70.796,59 € ont été attribués sur le fonds de roulement de l'Amicale de 20.000 €.

FONDS DE SECOURS EXCEPTIONNELS (MUT'EST)

Pour l'année 2012, 456 secours exceptionnels ont été versés par l'Amicale pour un montant total de 83.978,66 €.

LOGEMENTS DE VACANCES

Attributions des logements :

La commission a traité 450 (106+344) demandes de logements lors des réunions d'attributions hiver et été 2012.

Sur l'ensemble de l'année, 600 familles ont pu profiter de nos logements durant l'année. Grâce aux partenariats signés avec différents organismes comme Belambra, Maéva, Pierre et Vacances, Azuréva, Odalys, UCPA et 9-35, une centaine de familles ont ainsi profité de prix préférentiels avec des réductions de 5 à 30% selon les destinations et les périodes.

Gestion des logements :

En 2012 le parc des pleines propriétés se composait de 33 appartements, 108 semaines en multi-propriété réparties sur 9 sites, ainsi que 12 mobil-homes.

L'Amicale a également loué 5 appartements et 10 mobil-homes en linéaire pour l'été.

INITIATION A L'INFORMATIQUE

Après 11 années de fonctionnement, cette activité a évolué et s'adapte aux nouvelles possibilités des PC et des logiciels. Les 160 participants ont été répartis dans une vingtaine de groupes de 6 personnes ou plus, et encadrés par 10 formateurs bénévoles. La fréquence des cours est restée identique à celle de l'année précédente, à savoir deux heures par quinzaine, afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes.

JOURNAL D'INFORMATION

Le Journal de l'Amicale, financé en grande partie par les annonceurs, est diffusé mensuellement à plus de 8300 exemplaires. Il permet d'avoir un lien avec l'ensemble des membres.

FETE DE NOËL DES ENFANTS

Les enfants des personnels de la Ville et de la C.U.S. ont assisté à leur Fête de Noël le 15 décembre dans la salle Erasme au Palais de la Musique et des Congrès.

Toujours accompagnés de l'un des parents, les enfants ont pu apprécier un nouveau spectacle d'un autre genre par rapport aux années antérieures. Les grands enfants étaient ravis et pour les plus petits c'était un peu difficile à comprendre. L'Amicale a eu beaucoup de félicitations pour le choix et la prestation des artistes.

Comme toutes les années passées après chaque séance un beau cadeau a été tiré au sort sur la scène pour trois enfants, ainsi que des billets d'entrée pour la période de Noël à Europa Parc (Offert par nos fournisseurs).

Monsieur le Maire Roland RIES, Messieurs les Adjoints au Maire Alain FONTANEL et Olivier BITZ ont chacun été présents lors d'une séance.

VACANCES DES ENFANTS

En 2012 le nombre de séjours en colonies des vacances est resté stable par rapport à l'année précédente. La participation s'est élevée à 75 € par enfant pour une session par année civile durant les congés scolaires.

137 demandes ont été acceptées pour un total de 179 enfants.

VOYAGES

Pour proposer et retenir les destinations de l'année 2012, la commission s'est réunie au cours des mois de juin et de novembre.

Les destinations proposées aux membres de l'Amicale ont été les suivantes :

- pour le balnéaire, la Turquie et plus précisément un séjour à proximité d'Izmir au club 5* Yali.
- pour le circuit, le Pérou en raison de son caractère exotique et de la diversité de ses paysages.

Les séjours balnéaires organisés par l'Amicale en Turquie ont permis à 95 membres de profiter du soleil et de la visite historique et archéologique de cette région. Deux groupes ont en effet participé à cette escapade en juin et septembre 2012.

Concernant le circuit au Pérou, il a permis à 40 membres de découvrir les villes de Lima, d'Arequipa, de Puno, de Cuzco et cette route mythique appelée la Panaméricaine. Les participants ont particulièrement apprécié le bain chaud à Chivay dans une station thermale à plus de 3500 m d'altitude, la visite de la croix du condor, l'excursion sur le lac Titicaca, où ils ont fait la connaissance des habitants des îles Uros et d'Amantani. Ils ont aussi découvert le Machu Picchu au milieu d'une végétation verdoyante et luxuriante. Une très bonne ambiance au sein du groupe, ainsi qu'une météo clémente ont créé une alchimie bien sympathique, ce qui a fait que ce séjour a particulièrement ravi l'ensemble du groupe.

En définitive près de 135 membres ont passé d'excellentes vacances avec notre Amicale en 2012.

LOISIRS

Section Pétanque :

Les 2 manifestations de pétanque ont connu un réel engouement de la part des joueurs, qu'ils soient néophytes ou chevronnés.

Le tournoi du printemps a vu pour la 1^{ère} fois l'engagement dans la compétition d'enfants d'agents qui ont vaillamment défendu leurs chances, en affrontant sans complexe leurs aînés. Pour ces champions en herbe, les termes « pointer » et « tirer » n'ont déjà plus de secret.

Le tournoi d'automne a lui aussi connu sa nouveauté. Au vu du nombre important d'équipes engagées, le début de la compétition a été avancé à 10 heures au lieu de 14 heures.

Respectivement 58 et 75 doublettes, jeunes et moins jeunes, amateurs et licenciés, ont taquiné le cochonnet jusque tard dans la nuit dans un esprit sportif et convivial. Les scores des matchs, souvent fort disputés, ont évolué point par point.

Lors de chacune des manifestations, un repas, concocté par les bénévoles de la Commission Pêche, qui en sont remerciés, a été servi à l'ensemble des participants, sans oublier les nombreux supporters venus encourager familles et amis qui n'ont pas manqué de savourer tartes flambées, pizzas ou autres saucisses...

Chorale de l'Amicale :

La chorale se retrouve tous les lundis de 16h45 à 18h15 au Centre Culturel Marcel Marceau.

Tout au long de l'année, la chorale a donné des concerts dans les maisons de retraite et résidences pour personnes âgées à Strasbourg. Elle a également participé à la Fête de Noël des retraités de la CUS.

Section Ski :

La saison 2012 a démarré par une première sortie à Grindelwald qui devait malheureusement être annulée en dernière minute suite à des conditions météorologiques exécrables.

La première sortie de ski a donc eu lieu le samedi 14 janvier 2012 à Gstaad. Cette saison a été marquée par une quantité et une qualité exceptionnelle de neige tout au long de la période du 14 janvier au 23 mars 2012, date de la dernière sortie. Les 11 sorties sur 12 prévues à Grindelwald, Gstaad et Adelboden, toutes dans le Berner Oberland, ont pu être organisées grâce à cet enneigement.

Lors de cette saison 2012, une nouvelle destination, Laax dans les Grisons, a également été mise pour la 1^{ère} fois au calendrier et a connu un succès franc, malgré un départ de Strasbourg à 3h30. Cette station était à nouveau au programme en février et en mars 2013.

Il est à noter que durant la saison 2012, 427 sièges ont été occupés lors des déplacements, soit une moyenne de 39 personnes par sortie.

Le comité de la section ski remercie l'ensemble des participants.

Skat :

La section skat organise ses rencontres par quinzaine les mardis ou jeudis à 16h15 à la cafétéria. Le tournoi 2012 s'est déroulé le 28 avril dans une bonne ambiance et sous la direction de Jean-Pierre WILD. Félicitations au vainqueur Paul FREYD.

Poker :

La section poker a organisé deux tournois en 2012. Le premier, où 44 personnes ont participé, s'est déroulé à l'union sportive Egalitaire de Neudorf le 1^{er} avril.

Le 18 novembre, 30 joueurs se sont affrontés lors du second tournoi à l'AS Neudorf.

A chaque fois, un repas chaud a été servi aux joueurs qui étaient ravis de se restaurer en cours de partie. Au regard du succès rencontré, le conseil d'administration a alloué un budget pour l'acquisition de tables de jeux et de jetons.

Couture :

Cette section est ouverte aux débutants comme aux initiés. On peut y apprendre l'utilisation de la machine à coudre, la reprise des vêtements, tout comme la confection de modèles. Les cours se déroulent tous les mardis entre 12h00 et 14h00.

ÉTANG DE PECHE

L'étang du Woerthel a rouvert ses portes le samedi 24 mars 2012. Comme à l'accoutumée, l'étang était ouvert tous les samedis, dimanches et jours fériés.

Le jour de l'ouverture, 100 kg de truites ont rejoints carpes, tanches et brochets dans l'étang.

Au programme :

- 24 mars : ouverture de l'étang
- Dimanche 17 juin concours de pêche à la truite, immersion de 500 kg de truites
- Samedi 23 juin après-pêche
- Samedi 25 et dimanche 26 août 24h de pêche
- Samedi 24 et dimanche 25 novembre pêche aux brochets avec l'immersion de 350 kg de brochets, de 50 kg de grosses perches et de 50 kg de sandres.

Toutes ces manifestations se sont déroulées dans un esprit de compétition très convivial.

Le Président soumet le rapport d'activités au vote : il est adopté à l'unanimité des présents.

4^{ème} point de l'ordre du jour : Approbation des différents comptes :

Le Président donne la parole à la trésorière générale.

Mme Michèle WENDLING présente le compte de résultats et le bilan 2012.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 juin 2013.

- **COMPTE D'EXPLOITATION 2012**

DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AUTORITE TERRITORIALE	2 041 051,44 €	SUBVENTION POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AUTORITE TERRITORIALE	1 067 136,04 €
DEPENSES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AMICALE	485 821,57 €	CESSION DES AGENTS EPARGNE VACANCES	973 915,40 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT, ACTIVITES SOCIALES, CULTURELLES, DIVERSES, GESTION IMMEUBLE	343 402,32 €	SUBVENTION POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AMICALE	485 821,57 €
LOGEMENTS DE VACANCES	467 066,27 €	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT, ACTIVITES SOCIALES, CULTURELLES, DIVERSES, GESTION IMMEUBLE	204 701,20 €
		LOGEMENTS VACANCES	334 345,53 €
		AUTRES RESSOURCES	209 919,19 €
TOTAL DEPENSES :	3 337 341,60 €	TOTAL RECETTES :	3 275 838,93 €
		RESULTAT	- 61 502,67 €
		TOTAL GENERAL :	3 337 341,60 €

- **BILAN 2012**

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 507 590 €	FONDS ASSOCIATIFS	2 352 858 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	259 925 €	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 61 503 €
STOCK BILLETTERIE	164 248 €	DETTES FOURNISSEURS	423 374 €
CREANCES	78 928 €	AUTRES DETTES	828 829 €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 372 271 €	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	164 448 €
DISPONIBILITES	306 913 €		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	18 131 €		
TOTAL ACTIF :	3 708 006 €	TOTAL PASSIF :	3 708 006 €

- **Rapport du Commissaire aux comptes**

M. Henri SEILER, Commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice clos le 31/12/2012.

M. SEILER a également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Il n'a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport moral du Président et dans les documents mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

- **Rapport des réviseurs aux comptes**

Le Président donne la parole à Monsieur Jean-Claude KOELL pour la lecture du rapport des réviseurs aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Monsieur KOELL rappelle qu'il est membre fondateur de l'Amicale, sans discontinuer depuis ses origines en 1963 et qu'il assumait les fonctions de trésorier avant d'avoir été chargé comme vice-président de la commission des retraités.

Conformément à leur mandat, M. Jean-Claude KOELL et M. Patrick VILAIN ont procédé le 30 mai 2013 à la vérification des différents comptes de l'exercice 2012 de l'Amicale des Personnels de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Les documents comptables ainsi que les pièces justificatives jugés utiles à l'exécution de leur mission ont été mis à leur disposition. Les comptes ont été trouvés en excellent état et très bien tenus. Le bilan est conforme.

Leurs investigations n'ont révélé aucune irrégularité ou inexactitude, aucune anomalie de gestion n'est apparue.

Les réviseurs aux comptes en concluent que les comptes annuels qui sont soumis à l'Assemblée Générale traduisent fidèlement les opérations de l'exercice 2012.

Aucune observation n'étant à formuler, les réviseurs aux comptes félicitent la Trésorière générale et ses adjoints pour l'excellent travail accompli et prient l'Assemblée Générale de leur donner décharge.

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver les comptes qui ont été présentés :

Ils sont approuvés à l'unanimité des présents.

La parole est à Mme Michèle WENDLING, Trésorière générale :

• **PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL 2014**

DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AUTORITE TERRITORIALE	2 546 000 €	SUBVENTION POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AUTORITE TERRITORIALE	1 496 000 €
DEPENSES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AMICALE	524 200 €	CESSION DES AGENTS EPARGNE VACANCES	1 050 000 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT, ACTIVITES SOCIALES, CULTURELLES, DIVERSES, GESTION IMMEUBLE	348 900 €	SUBVENTION POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AMICALE	524 200 €
LOGEMENTS DE VACANCES	503 900 €	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT, ACTIVITES SOCIALES, CULTURELLES, DIVERSES, GESTION IMMEUBLE	247 000 €
		LOGEMENTS VACANCES	400 000 €
		AUTRES RESSOURCES	205 800 €
TOTAL DEPENSES :	3 923 000 €	TOTAL RECETTES :	3 923 000 €

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver le budget prévisionnel 2014 :

Le budget prévisionnel 2014 est approuvé à l'unanimité des présents.

Ensuite le Président procède au vote de **l'affectation du résultat au fonds associatif : l'accord est donné à l'unanimité des présents.**

Le Président redonne la parole à Mme Michèle WENDLING, Trésorière générale.

- **Cotisation 2014**

La Trésorière générale informe l'assemblée que le Conseil d'administration propose d'augmenter la cotisation annuelle de 20,- € à 21,- € pour l'année 2014.

Le Président met aux voix **l'augmentation de la cotisation annuelle pour 2014 à 21,- € :**

1 abstention

1 voix contre

209 voix pour.

L'augmentation de la cotisation annuelle 2014 à 21,- € est adoptée à la majorité des présents.

5^{ème} point de l'ordre du jour : Election d'un réviseur aux comptes.

Selon l'article 26 des statuts de l'Amicale, une commission de contrôle financier, composée de trois réviseurs désignés par l'Assemblée Générale, procède à la vérification des comptes de l'Amicale, au moins une fois par an. Les réviseurs aux comptes ne peuvent pas être élus parmi les membres du Conseil d'Administration. La durée de leur mandat est de 3 ans, renouvelable par tiers tous les ans.

Le membre sortant est M. Patrick VILAIN, qui représente sa candidature.

Le Président demande s'il y a d'autres candidats.

M. Albert TAUSIG présente sa candidature.

Après une brève présentation des 2 postulants, le Président soumet les candidatures de MM. Albert TAUSIG et Patrick VILAIN au vote :

19 personnes s'abstiennent

M. TAUSIG obtient 17 voix

M. VILAIN obtient 175 voix.

M. Patrick VILAIN est réélu dans sa fonction pour une durée de 3 ans à la majorité des présents.

6^{ème} point de l'ordre du jour : Divers.

Ce point est ouvert à la discussion.

M. Albert TAUSIG demande la parole pour exprimer son dépit par rapport aux dégradations causées aux logements de vacances de l'Amicale par les occupants. Ayant séjourné lui-même dans un logement de Paris où il a dû constater des détériorations, il déplore vivement le manque de respect des installations.

Un autre membre demande la parole pour attirer l'attention sur le chemin d'accès au terrain de pétanque à l'étang du Woerthel qui est en très mauvais état, ce qui occasionne une gêne pour les gens qui se rendent aux manifestations.

La mise en place de gravier sur ce chemin n'étant apparemment pas suffisante, le Président répond qu'il verra avec le responsable de la commission Loisirs ce qu'on peut faire pour améliorer cet accès.

Ensuite un membre demande si l'Amicale compte à nouveau organiser des excursions sur 2 ou 3 jours.

Le Président répond que tel était le cas pour une excursion au lac d'Annecy proposée sur 2 jours. Cette sortie a malheureusement dû être annulée faute de participants. Il fait remarquer que c'est de plus en plus difficile d'organiser des sorties de ce genre à des tarifs intéressants, surtout face à la concurrence des agences de voyages qui proposent des départs de dernières minutes à des prix très attractifs. Cependant, le Président espère relancer cette activité en proposant de belles excursions.

Un membre demande s'il ne serait pas possible de prévoir des cars plus petits.

Le Président répond que proportionnellement aux nombres de places (30 ou 50) le tarif du transport reste très cher.

Un membre souhaite intervenir au sujet des voyages. Cet agent a participé au voyage au Maroc qui s'est déroulé sans accompagnateur de l'Amicale.

Les participants ne se connaissant pas, il aurait souhaité le port d'un badge ou l'organisation d'une réunion avant le départ.

Le Président précise qu'en raison du faible nombre d'inscrits, le voyage au Maroc ne disposait pas d'un accompagnateur. Il retient l'idée de faire une réunion préliminaire lors de laquelle les participants pourront faire connaissance.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale du 28 juin 2012 à 18h30. Il invite les participants à partager le verre de l'amitié.

Suzanne MARZOLF
Secrétaire Générale

Marcel JACQUOT
Président